



# Notre projet

**Continuons ensemble**  
à bien-vivre à Anzin-Saint-Aubin  
avec David Hecq



PRÉSENTATION  
DE L'ÉQUIPE



LES GRANDS  
PROJETS



NOS 20  
PROPOSITIONS

# Edito



## *Chère Anzinoise, cher Anzinois*

J'ai le plaisir de vous présenter l'équipe qui m'accompagne dans cette élection municipale. Elle est constituée d'un socle d'élus expérimentés, rompus à l'exercice de la gestion quotidienne d'une mairie et de nouvelles volontés prêtes à s'investir pour vous et avec vous.

Notre situation financière est très saine et nous permet d'envisager des projets pensés collégalement et dans l'intérêt de tous.

Le programme réaliste que nous vous présentons est l'expression de nos réflexions collectives. Chacun et chacune d'entre nous a apporté sa pierre à l'édifice en s'imprégnant des souhaits des habitants d'Anzin-Saint-Aubin que nous côtoyons dans notre vie de tous les jours.

Au-delà de ces réflexions communales, nous devons également définir une stratégie à l'échelle intercommunale afin que notre commune y joue un rôle d'acteur et non pas de simple spectateur.

Je vous laisse découvrir notre projet pour continuer ensemble à bien vivre à Anzin-Saint-Aubin.

*David Hecq*

*Au nom de l'équipe : Anzin-Saint-Aubin, une volonté commune*



# Anzin-Saint-Aubin, une volonté commune

## ■ 23 personnes qui s'engagent au service de la commune et de ses habitants

La composition d'une équipe est toujours un exercice subtil. Il faut trouver le juste équilibre entre les candidats sortants et les nouveaux venus. Notre équipe est constituée de 10 élus municipaux et de 13 personnes issues de la société civile.

La liste intitulée « Anzin- Saint-Aubin : une volonté commune », est emmenée par le maire sortant, David Hecq et regroupe de nombreuses compétences pour diriger la commune.

Cette liste se veut le reflet de la population anzinoise avec des personnes engagées dans la société civile, animées par l'envie de servir leur commune.

Notre équipe se veut apolitique et constructive. Chaque candidat a été choisi en fonction de ses compétences et de son désir d'engagement.

Retraité, en activité professionnelle, nouvel habitant de la commune, ou résidant de longue date à Anzin-Saint-Aubin, chacun partage un axe fort de notre campagne :

**«Bien vivre ensemble, aujourd'hui et demain, à Anzin-Saint-Aubin».**

Nous vous invitons à travers ce document, à faire connaissance avec l'équipe qui souhaite s'engager au service de la commune et de ses habitants.

Retrouvez une présentation détaillée de notre équipe sur [www.davidhecq.com](http://www.davidhecq.com)





# Présentation de l'équipe

Retrouvez une présentation détaillée de notre équipe sur [www.davidhecq.com](http://www.davidhecq.com)



**David Hecq**  
Maire et Vice-Président de  
la communauté urbaine d'Arras  
Cadre territorial



**Corinne Doré**  
Adjointe au maire  
Conseillère à l'emploi



**Fabrice Duwez**  
Adjoint au maire  
Mandataire judiciaire retraité



**Dominique Bourdon**  
Conseillère déléguée  
à l'environnement  
Ingénieure d'affaires retraitée



**Jean-Marc Candelier**  
Adjoint au maire  
Cadre dans les travaux publics  
retraité



**Stéphanie Boudringhin**  
Adjointe au maire  
Assistante d'éducation



**Gérard Lorenc**  
Adjoint au maire  
Responsable pôle informatique



**Betty Pillet**  
Secrétaire médicale



**Jacques Gaillard**  
Conseiller municipal  
Expert comptable retraité



**Maryse Doutrelon**  
Éducatrice spécialisée



**Elie Georges**  
Responsable  
d'exploitation matériel



**Marjorie Déprez**  
Responsable communication  
et développement digital



**Christian Dhamelincourt**  
Technicien principal retraité



**Patricia Sevrette**  
Consultante Parentalité



**Nicolas Thiriez**  
Cadre dans l'industrie automobile



**Myriam Fernandez**  
Directrice régionale  
dans l'industrie pharmaceutique



**Luc Joseph**  
Cadre dans l'industrie automobile



**Anne-Laure Le Luyer**  
Employée de banque



**Claude Debethune**  
Agent de maîtrise retraité



**Marie-Claude Gaillard**  
Professeur d'histoire-géographie  
retraîtée



**Patrick Roffiaen**  
Conseiller municipal  
Inspecteur des impôts retraité



**Sylvie Leleu**  
Conseillère municipale  
Opticienne



**Bruno Mignot**  
Employé communal retraité



Le 15 mars prochain,  
continuons  
**ensemble**  
pour **vous** et pour  
**Anzin- Saint-Aubin !**



# Notre programme

## ■ 2 grands projets

Nous avons donné l'impulsion lors de la dernière mandature, il faut maintenant passer à la réalisation !  
**Deux projets structurants vont impacter notre cœur de ville :**

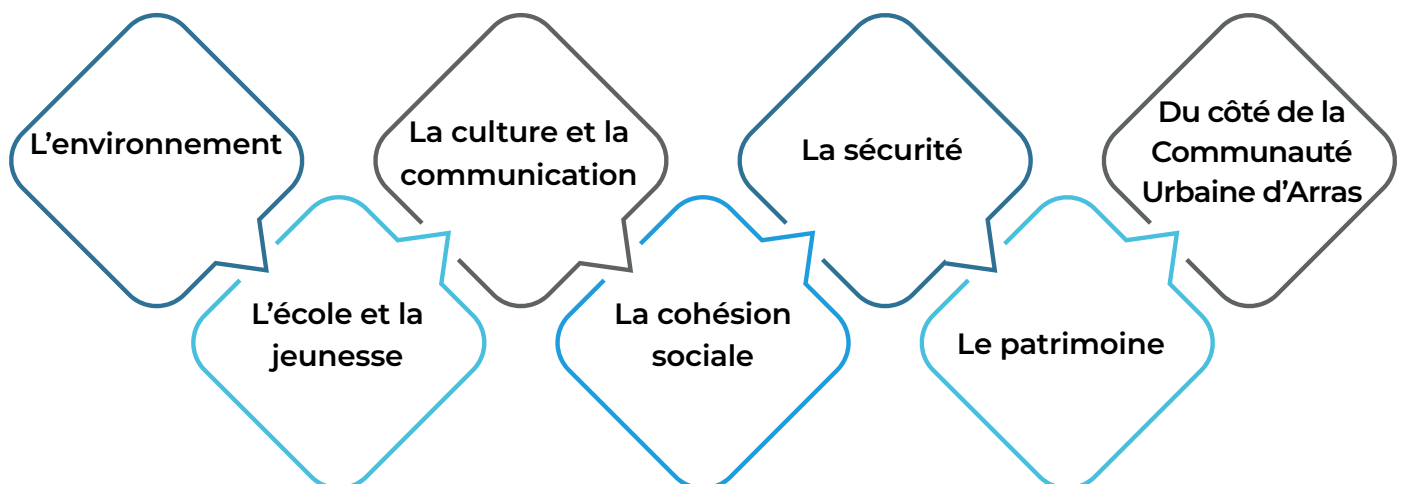


## ■ 20 propositions concrètes et réalistes

Nous continuons les actions déjà engagées :

- Soutien à la vie associative avec maintien de l'enveloppe budgétaire,
- Soutien aux ados avec prolongation du Pass Jeunes,
- Engagement zéro plastique à la cantine (charte pour l'école sans plastique),
- Renouvellement de l'éclairage public (passage progressif au LED),
- Effacement progressif des réseaux aériens,
- Création de chemins de randonnées,
- Plantations d'arbres et engagement dans le projet « Nature en Chemins » (haies bocagères),
- Poursuite de l'aménagement de l'aire de jeux (sol amortissant, table de pique-nique, tennis de table, tyrolienne) et de l'étang (chalet d'accueil).

**Et nous nous engageons à porter 20 nouvelles propositions pour Anzin-Saint-Aubin et ses habitants sur les thématiques suivantes :**





Grand projet n°1

# La résidence séniors

## ■ Que propose t-on ?

Les anciens tennis de l'Abbayette, appartenant à la ville d'Arras, vont être cédés à la commune d'Anzin-Saint-Aubin pour un montant négocié à hauteur de 200 000 €.

Notre objectif est de **transformer cette friche sportive en nouveau lieu de vie verdoyant pour les séniors de notre commune** en nous engageant dans un programme de MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie) qui pourra accueillir une vingtaine de résidents (y compris des couples) et générer des emplois. En outre cela offre la possibilité d'avoir des logements temporaires pour des cas d'urgence.

## ■ Quels avantages ?

Une Marpa, c'est la garantie d'**une vie « comme à la maison »** et d'un accompagnement personnalisé orienté vers l'exercice de la citoyenneté et la préservation de l'autonomie. **Le coût du logement y est modéré** et les prestations sont encadrées.

Tous les moyens sont mis en œuvre pour favoriser la quiétude et le bien-être des résidents. Des services sont rendus aux résidents qui le souhaitent (ménage, lavage, repassage, entretien physique, ateliers mémoire, jeux collectifs, etc.), ils peuvent également bénéficier de la restauration collective.

Nous souhaitons également faire une jonction en minibus entre la résidence actuelle (près de la pharmacie) et cette nouvelle résidence afin que les locataires puissent déjeuner ensemble et bénéficier des mêmes animations.

## ■ Quel coût ?

S'agissant de logements aidés, la construction de cet établissement est confiée à un bailleur social. Celui-ci est éligible à des aides de l'État et de la Communauté Urbaine d'Arras. Plusieurs d'entre eux se sont montrés intéressés par ce projet.

À l'issue d'un bail de longue durée, après un nombre d'années contractualisé, le bâtiment sera intégré au patrimoine communal.

### Qu'est-ce qu'une MARPA ?

C'est une résidence de retraite pour personnes autonomes gérée par un établissement à but non lucratif. Cela peut donc être le CCAS d'Anzin-Saint-Aubin, une association type loi 1901 à but non lucratif ou encore une structure privée à qui l'on donne une délégation de service public.

Un lieu  
de vie  
verdoyant  
et sécurisé

Une  
vingtaine  
de places  
pour les  
séniors

Un loyer  
modéré  
avec de  
nombreux  
services

Une vie  
comme  
« à la maison »

La création  
d'emplois  
locaux

Une  
valorisation  
du  
patrimoine  
communal





Grand projet n°2

# La valorisation du parc du Château-Mairie

## ■ La municipalité n'a pas attendu 2020 pour agir

L'embellissement du parc avait été annoncé en 2008 !

Avec une note d'humour, on dirait que c'est un petit peu « l'Arlésienne anzinoise ».

Pour être totalement transparents avec vous, nous pensions que la commune était propriétaire du mur du parc. Nous avons donc mené différents projets les premières années puis nous avons stoppé ces études car une réflexion était engagée au niveau du département et de la communauté urbaine d'Arras pour la rétrocession des voiries départementales (rues Roger Salengro, Henri Cadot et Sadi Carnot) dans le giron communautaire.

**Ces travaux n'ayant pas été entrepris, nous avons repris les nôtres !** Cependant un autre obstacle se dressait devant nous : dans les années 80, la rétrocession du mur à la mairie n'avait pas été réalisée, dès lors que ses propriétaires en étaient les résidents. Il nous a fallu lancer une procédure d'expropriation simplifiée pour engager sa reprise.

Après des centaines de courriers adressés aux riverains et une procédure enfin purgée de tout recours, **nous pouvons sereinement envisager la mise en œuvre du chantier.**

## ■ Notre projet poursuit trois objectifs

- 1 La sécurité : prévenir le risque d'effondrement du mur.
- 2 L'accessibilité : permettre le cheminement des piétons et des personnes à mobilité réduite par l'élargissement des trottoirs
- 3 La valorisation du patrimoine : rendre attractif le parc du château-mairie en améliorant sa visibilité depuis l'axe principal.

**Nous nous engageons à vous présenter différentes versions de ce projet.**

Davantage de sécurité pour tous, riverains et habitants

Des trottoirs élargis pour les piétons

Faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite

Une valorisation du patrimoine communal

Une meilleure visibilité de la mairie

Un projet pensé en concertation avec les habitants



# Nos 20 propositions

## L'environnement

1	<b>Un arbre pour bébé</b>	S'engager à planter un arbre pour chaque naissance.
2	<b>Gestion de l'eau</b>	Créer un forage pour l'arrosage des terrains de football. Implanter de nouvelles cuves de récupération de l'eau de pluie.
3	<b>Développer la biodiversité</b>	Créer des espaces partagés (jardins, potagers), délimitation d'une zone de protection des oiseaux, installation de ruches encadrées par un professionnel.
4	<b>Plein Soleil</b>	Intégrer l'énergie solaire lors de la modernisation des bâtiments communaux.

## Les écoles et la jeunesse

5	<b>Remplacement de classes</b>	Actuellement la tendance démographique est plutôt à la fermeture de classes (80 enfants en maternelle alors qu'il en faudrait 100). Cependant si la tendance s'inverse au cours du mandat, nous nous engageons à construire deux classes pour remplacer certains préfabriqués.
6	<b>Eco-Citoyenneté</b>	Avec les structures du territoire (CPIE, CUA, etc.) nous nous engageons à former les jeunes à l'éco-citoyenneté en les associant à la politique environnementale (zéro déchet dans les cantines).
7	<b>Séjour au ski pour les jeunes</b>	Mise en place d'un séjour à la neige (soit dans le cadre d'une classe de neige avec les CM1/CM2 s'il y a une volonté du corps enseignant, soit sous la forme d'un séjour pour les ados).

## La cohésion sociale

8	<b>Voisins aidants et accompagnement des personnes</b>	Favoriser l'entraide de tous les citoyens par la création d'un réseau d'informations destiné à aider autrui selon les compétences et les disponibilités de chacun pour des petits travaux (jardinage, déplacer un meuble, cours informatiques, etc.). Un accompagnement personnalisé serait assuré par un conseiller délégué spécifique en liaison avec les services de la CUA et du Département pour piloter ce projet et accompagner les personnes fragiles.
9	<b>Les e-démarches</b>	A travers la mise en place des politiques numériques de la CUA, aider les personnes éloignées du numérique à effectuer leurs démarches en ligne avec un accompagnement personnalisé par des associations dédiées (type AFP2I).
10	<b>Partage des connaissances</b>	Développer l'esprit intergénérationnel : aide aux devoirs par des seniors, ateliers découverte, transmission de savoirs.
11	<b>On mange ensemble ?</b>	À travers des repas partagés, nous nous engageons à ouvrir ponctuellement la cantine scolaire aux seniors.

## La culture et la communication

12	« M » comme Médiathèque	Adhésion au « réseau M » de la ville d'Arras. Cela permet de prendre un document dans n'importe quelle médiathèque du réseau (Arras, Saint-Laurent, Saint-Nicolas, Beaurains, Achicourt) et de le redéposer dans celle de votre choix.
13	Communication sans papier	Implantation de nouveaux panneaux d'information à LED dans la commune (à proximité du rond-point de la pharmacie).
14	La commune dans sa poche	Développer une application pour smartphone avec l'envoi de notifications (alertes, manifestations, etc.). Mutualisation avec la CUA.

## La sécurité

15	Plan de circulation	Être force de proposition auprès du service voirie de la CUA pour améliorer la fluidité et la sécurité de la circulation automobile.
16	Gestion des conflits	Œuvrer au mieux-vivre des Anzinois par la mise en place d'une procédure de médiation communale pour gérer les problèmes du quotidien (troubles de voisinage, d'incivilités, aboiements intempestifs, etc.).
17	Un espace de jeux arboré et sécurisé	Plantation de haies végétales autour de l'aire de jeux.

## La préservation et la valorisation de notre patrimoine

18	L'ancien presbytère	Aménagement de l'ancien presbytère en nouvelles salles associatives.
19	Faire vivre l'Église de Saint-Aubin	Permettre plus d'expositions culturelles ou de petites manifestations.

## Du côté de la Communauté Urbaine d'Arras

20	Transport	Nous nous engageons également à porter auprès de la CUA une demande de ligne transversale qui dessert le secteur des Bonnettes (hôpital, commerces, etc.) pour éviter un circuit trop long. Nous demanderons également au service transport d'étudier la gratuité des transports en commun en commençant par le samedi gratuit.
----	-----------	---

### D'un point de vue financier et méthodologique

Ces vingt propositions sont réalisables au cours du mandat 2020-2026. **Notre capacité budgétaire nous permet de les envisager sereinement** tout en poursuivant les actions en cours.

D'autre part, notre méthodologie de programmation des investissements par « **fiche projet** » initié au cours du mandat précédent permet à chaque élu du conseil municipal, qu'il soit du groupe majoritaire ou de l'opposition, de soumettre un projet à l'ensemble de l'équipe. **C'est une manière démocratique et constructive de faire progresser notre commune.**

# Continuons ensemble à bien-vivre à Anzin-Saint-Aubin avec David Hecq

Retrouvez une présentation détaillée de notre équipe sur [www.davidhecq.com](http://www.davidhecq.com)

Rencontrons-nous,  
et échangeons sur  
le programme !

Des idées, des  
suggestions ?  
Venez en  
discuter !



PRÉSENTATION  
DE L'ÉQUIPE



LES GRANDS  
PROJETS



NOS 20  
PROPOSITIONS

**RDV le  
10 mars  
2020**

Salle des  
Viviers  
(petite salle)

**19h30**